

Le Président

Chelles, le 24 janvier 2012

Monsieur William MAROIS  
Recteur de l'académie de Créteil  
Rectorat de Créteil  
4, rue Georges Enesco  
94010 CRETEIL Cédex

**OBJET :**

Suppression envisagée du BTS « conception et réalisation de systèmes automatiques»

Monsieur le Recteur,

Mon attention a été attirée par la communauté éducative du lycée Bachelard de Chelles concernant la suppression envisagée du BTS « conception et réalisation de systèmes automatiques».

Je partage les protestations des parents d'élèves, des professeurs et des lycéens et considère que cette mesure n'est pas compréhensible au regard du nombre de lycéens et du déficit en classe post-bac sur le territoire de Chelles.

Pour mémoire, je me permets de rappeler que le taux d'accès à l'enseignement supérieur des jeunes Seine et Marnais (et des jeunes Chellois) est inférieur à la moyenne nationale et régionale.

Cette mesure est d'autant moins compréhensible que la ville de Chelles accueillera l'une des gares structurantes du futur réseau de transport du «Grand Paris Express», ce qui aura bien évidemment un impact sur le territoire qui compte déjà plus de 100.000 habitants.

Aussi, dans le cadre des négociations engagées avec les Services de l'Etat, la Communauté d'agglomération et la Ville de Chelles souhaitent que soient implantés sur leur territoire des filières post-bac supplémentaires.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération est intégrée dans la réflexion engagée pour le développement du cluster Descartes à Marne la Vallée, qui doit aboutir à une complémentarité au niveau des établissements et des filières d'enseignement.

En outre, je souhaite souligner la bonne adéquation de ce BTS avec les entreprises implantées sur le territoire qui apprécie la qualité de l'enseignement et prennent chaque année nombre de stagiaires.

En conséquence, il me paraît nécessaire que cette classe de BTS soit maintenue et développée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette situation,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes salutations respectueuses.

Jean-Jacques MARION

Conseiller Général  
Président de la Communauté  
d'agglomération Marne et Chanteraine

